

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

# AVIS PUBLIC

## Règlement 2023-34 relatif à la démolition d'immeubles

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 7 mars 2022, le conseil de la municipalité du Canton de Hatley a adopté le projet de Règlement 2023-34 relatif à la démolition d'immeubles.

Le présent règlement vise à assurer un contrôle de la démolition des immeubles, à protéger un bâtiment ayant une valeur patrimoniale et à encadrer la réutilisation du sol dégagé à la suite d'une démolition complète ou partielle d'un immeuble.

La consultation publique aura lieu le 29 mars 2023 à 19 h à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité ou au bureau municipal.

Donné au Canton de Hatley, ce 15 mars 2023.

Kyanne Ste-Marie  
Directrice générale